

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de FAY-AUX-LOGES se réunira à la mairie, le jeudi 27 février 2025 à 20 heures pour la tenue d'une séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Ordre du Jour :

- ☞ **Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil municipal du 30 janvier 2025**
- ☞ **Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal**
- ☞ **Droit de préemption urbain : décision du Conseil Municipal**
 - ☞ Autorisation de programme / Crédits de paiement : aménagement d'une maison médicale
 - ☞ Vote du budget primitif principal 2025
 - ☞ Vote du budget primitif du service assainissement 2025
 - ☞ Vote du budget primitif du service eau 2025
- ☞ Subventions aux associations 2025
- ☞ Tarifs pour les spectacles 2025
- ☞ Dossier de consultation des entreprises pour le désenclavement de la place du Souvenir
- ☞ Choix de l'architecte pour la réhabilitation de l'ancien EHPAD
- ☞ Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes

Informations diverses

Analyses d'eau

FAY-AUX-LOGES, le 14 février 2025

Le Maire,

Frédéric MURA

